



SOMMAIRE

03	Le mot du maire	41	Action sociale
04	Etat-civil 2022	43	Le réseau des médiathèques
05	Recensement	46	Culture
06	Ressources humaines	52	Sports
08	Finances	56	Un voyage en famille
10	Regroupement Pédagogique Intercommunal	57	Une chanson pour l'Ukraine
14	Travaux	58	Patrimoine
19	Schéma Directeur d'Assainissement	60	Tourisme
20	La centrale électrique	62	Quelques règles de civisme
21	Fleurissement Espaces verts	63	Le tri des déchets
26	Fêtes et cérémonies		

Directeur de la publication : Michel FRUMILLON

Comité de rédaction : la commission communication

Crédits photos : Louis AVANZI - Michel FRUMILLON - Mireille FRUMILLON - Philippe FALQUET -
Guillaume BALCAEN - Maurienne TV - Cédric GRAND - Ecoles du RPI - Julie DEPENNE - X -

Création et réalisation : Agence COLA COM (Saint-Jean-de-Maurienne)

Imprimé en France en 700 exemplaires



LE MOT DU MAIRE

La situation sanitaire, l'économie, le changement climatique, l'inflation sont des sujets graves et inquiétants. Vous pouvez compter sur vos élus, pour gérer au plus près, les affaires communales et intercommunales. Nos ressources s'amenuisent, les taxes, les dotations de l'état, vont en diminuant chaque année un peu plus.

Mais restons optimistes, la situation de l'emploi sur notre bassin de vie est bonne. Notre commune demeure dynamique et attractive. Les arrivées compensent les départs.

Nous allons, enfin, livrer les cinq appartements du bâtiment « Les Jardins du Villaret ». Les différents travaux ont été laborieux à réaliser, matériaux difficiles à approvisionner, personnel trop peu nombreux. Mais le résultat est là. Des logements confortables, bien isolés avec le respect de nouvelles normes, un parking neuf dédié aux locataires. Souhaitons la bienvenue à ces nouveaux habitants. Nous avons également peaufiné et terminé les travaux de la rue du Pont-Levant à Pontamafrey, la tranche 6. Cet aménagement, dans la continuité des tranches précédentes, garantit une sécurisation et un embellissement de cette rue très fréquentée.

Des travaux également dans nos écoles, où en partenariat avec les enseignantes, nous remplaçons des équipements vieillissants et nous améliorons le cadre de vie de nos enfants.

Une année de travaux conséquents mais aussi une année de fonctionnement, avec tous nos services, qui ont pu travailler au plus près des besoins de nos usagers et ce malgré les contraintes. Je tiens à saluer l'implication de chacun des acteurs de la collectivité, les élus municipaux et les agents communaux, mais également le monde associatif, très dynamique dans notre commune, merci pour tout ce travail accompli.

Nous avons également fait réaliser des études sur nos consommations énergétiques, pour définir un programme d'économie, dont la part la plus importante porte sur l'éclairage de nos villages. Gérer c'est prévoir : nous avons engagé des études sur notre ressource en eau et sur nos réseaux d'eaux usées et les différentes stations d'épuration. Ces prospections guideront nos investissements et nos décisions futures.

Merci également au personnel communal, administratif, technique, scolaire ou de service, merci pour votre disponibilité, merci pour votre sens du service à la population. Tous ensemble œuvrons pour rendre notre commune vivante et attrayante.

Les élus, le personnel de La Tour-en-Maurienne vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023. Que cette nouvelle année soit synonyme de sérénité et de succès.

Yves DURBET

ÉTAT CIVIL 2022



HERMILLON

Naissances

PETIT Alizé le 03 janvier
CLARAZ-BONNEL Emy le 25 avril
NEIRINCK Diego, Henri le 27 avril
DINARD Tim Simon le 01 juillet
DURBET Abel Léopold le 05 juillet
VIGIER Emmie le 05 juillet
PLANCHARD Nolan le 14 juillet

Mariage

MONIN Séverine Simone & LAMBERT Jean-François
le 21 mai

Décès

ALPE Pierre le 23 février
TOURNANT Sylvie Marie Hélène
épouse DARSCH le 26 avril
ARBESSION Léa Jeanne
épouse FRUMILLON le 28 juillet
ALESSIO Victor Téobaldo le 10 novembre

LE CHÂTEL

Naissances

DULOUART RAMBAUD Thiago le 29 janvier
GARNIER Célestin, Pierre-Louis le 11 mai

Mariage

ESCOFFIER Ludivine Marie & GARNIER Rémy Pierre Jean
le 03 août

PONTAMAFREY-MONTPASCAL

Naissances

BELHADI Manël Martine le 07 janvier
SIEFFERT Mike le 23 mars

Décès

BESSE Georgette Marie Lucie
épouse DESCHAMPS le 03 février
PRAJOUX Raymond François le 13 mai
ROCHE Jacquy Marcel le 22 mai
CARBALLEDADA LOPEZ Daniel Antonio le 05 août

RECENSEMENT



**Le recensement
de la population,
c'est utile
pour tous !**

Connaître la population permet
d'adapter les équipements collectifs
de votre commune : transports,
écoles, maisons de retraite...

Le recensement de la population de la Tour-en-Maurienne a eu lieu du 21 janvier 2022 au 20 février 2022.

Le recensement permet de :

- Déterminer la population légale de chaque commune ;
- Décrire les caractéristiques de la population et des logements.

Le recensement est organisé et contrôlé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et réalisé par les communes (ou les établissements publics de coopération intercommunale).

Cette opération est primordiale et permet à l'INSEE d'établir des statistiques d'après les renseignements pris auprès des administrés (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement ...). La loi précise que tous les renseignements collectés restent confidentiels et ne sont pas destinés aux mairies.



**Populations légales au 1^{er} janvier 2020
en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023**

LA TOUR EN MAURIENNE

Population totale : 1 090 habitants

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Population totale : 439 750 habitants

RESSOURCES HUMAINES

COMPOSITION DES SERVICES COMMUNAUX

Nombre total d'emplois : 22

Services administratifs : 5 | Services techniques : 7 | Services entretien : 5
Assistanteres des écoles : 2 | Accompagnatrices bus : 2 | Animation : 1

SERVICE ADMINISTRATIF	SERVICES TECHNIQUES	SERVICES SCOLAIRES ET ENTRETIEN	SERVICE ANIMATION ET MÉDIATHÈQUE
Elodie BELLUARD	David MILHAC	Florence CAMUS	Céline AGUETTAZ
Maryline DOMECK	Christophe FALCOZ	Laura DAMIANO	
Florence JOBERT	Patrick GAULON	Agnès ETHEVE	
Sandrine PROUST	Kevin MAZZOTTA	Sandra GONCALVES	
Muriel TESTA	Olivier MELQUIOT	Stéphanie GUGLIELMI	
	Sébastien MOULIN	Myriam LADJAL	
	Ludovic PORAL	Catherine SATIN	
		Patricia TUPIN	
		Anne VEILLET	



VENDREDI 16 DÉCEMBRE

Comme le veut la coutume, la municipalité de La Tour-en-Maurienne et le personnel communal réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Monsieur David MILHAC

a été recruté début mai 2022 sur le poste de chef d'équipe afin de lier le travail des agents intervenant sur l'ensemble de la commune.

Originaire de la région parisienne, il s'est installé en Maurienne il y a 2 ans avec sa famille.

Fort de ses expériences professionnelles précédentes, il s'investit dans son rôle en organisant le travail de l'équipe technique permettant d'appliquer les directives des élus.

Investi et volontaire, il intervient également sur le terrain afin de participer au travail sur tous les domaines d'intervention de la commune.



DEUX RETRAITÉS MIS À L'HONNEUR

Patrick Burichat, 2^{ème} en partant de la gauche et à droite Martine Moulin.

Martine Moulin a effectué trois rentrées scolaires en tant qu'aide à la cantine de l'école du Châtel. Elle a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juillet mais a accepté un complément d'activité jusqu'à la fin de l'année. Elle a également travaillé à l'école de Pontamafrey en accompagnement scolaire et au nettoyage des locaux. Elle fait également partie de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque de Pontamafrey.

Patrick Burichat a œuvré 34 ans aux services techniques d'Hermillon et de La Tour-en-Maurienne. Rentré le 1^{er} janvier 1988 aux services techniques d'Hermillon où il a évolué dans les grades de la fonction publique. La voirie, le fonctionnement des bâtiments, les réseaux n'ont plus de secrets pour lui et il a accepté un contrat à durée déterminée afin de transmettre ses connaissances à ses successeurs.

Le conseil municipal et les collègues présents à cette soirée n'ont pas manqué de leur souhaiter une bonne et heureuse retraite.

FINANCES

Présentation des chiffres du budget principal et du budget de l'eau-assainissement consolidés.



FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Charges financières	38 225 €
Charges exceptionnelles	80 126 €
Charges à caractère général	537 749 €
Charges de personnel	789 594 €
Atténuations de produits	223 997 €
Virement à la section d'investissement	775 654 €
Opérations d'ordre	196 582 €
Autres charges de gestion courante	403 617 €



Recettes de fonctionnement

Autres produits de gestion courante	249 561 €
Produits exceptionnels	272 754 €
Excédent antérieur reporté	598 779 €
Opérations d'ordre entre section	22 261 €
Atténuations de charges	13 688 €
Produits des services	238 391 €
Impôts et taxes	1 568 931 €
Dotations et participations	336 251 €

Détail par budget

	Eau/assainissement	Principal
Dépenses	445 279 €	2 636 273 €
Recettes	447 719 €	2 853 044 €

Pour information, concernant le budget « eau/assainissement », les recettes n'ont pas permis de couvrir les dépenses nécessaires au service. Une somme de 250 000 € a été versé du budget principal sous forme de subvention d'équilibre.

INVESTISSEMENT

Principales dépenses d'Investissement

• Les Jardins du Villaret :	499 543 €
• Fin voirie Pontamafrey :	251 347 €
• Remboursement de la dette :	192 898 €
• Travaux sur réseaux :	132 985 €
• Parking du Villaret :	78 000 €
• Travaux cimetières :	70 380 €
• Achat de terrains :	70 154 €
• Chapelle de l'Echaillon :	52 339 €
• Bâtiments publics :	33 239 €
• Taxe d'aménagement reversée à la 3CMA :	26 180 €
• Matériel :	24 470 €
• Mur entrée du Châtel :	15 540 €
• Aménagements à Montpascal :	13 630 €
• Lame et chaînes à neige :	13 560 €
• Clocher Le Châtel :	11 970 €
• Logiciel bibliothèques:	5 789 €

Principales recettes d'Investissement

• Emprunts :	650 000 €
• Excédent de fonctionnement :	610 069 €
• Amortissements :	196 582 €
• Remboursement de TVA :	165 577 €
• Subventions «Jardins du Villaret» :	85 000 €
• Taxe d'Aménagement :	41 868 €
• Subvention «schéma directeur» :	6 920 €
• Subvention «totems» :	6 600 €

FISCALITE

Les taux d'imposition 2021 ont été reconduits en 2022, à savoir :

- Taxe foncière sur le bâti : 22,85 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 117,52 %

DETTE ET EMPRUNTS

Encours de la dette au 31-12-2022 :

- Budget communal 1 125 092,42 €
- Budget eau-assainissement 1 081 538,55 €

Emprunts réalisés en 2022 :

La commune a eu l'opportunité de profiter de très bonnes conditions des marchés financiers pour concrétiser deux emprunts nécessaires à la réalisation de projets communaux.

A savoir :

- Budget communal : 380 000 € sur 20 ans au taux de 1,50 % pour les travaux de rénovation des « Jardins du Villaret »
- Budget eau-assainissement : 270 000 € sur 20 ans au taux de 1,50 % pour les travaux d'assainissement dans les hameaux du Châtel.

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

La Tour-en-Maurienne accueille trois écoles, une sur chacune des communes historiques (Le Châtel, Hermillon et Pontamafrey). Ces trois écoles représentent un bel atout pour notre territoire.

A la rentrée scolaire 2022, ce sont à nouveau 104 enfants qui fréquentent les trois écoles :

- 18 enfants en moyenne section scolarisés sur le Châtel
- 45 enfants scolarisés sur Hermillon : 11 enfants en petite section et 11 enfants en grande section, soit 22 élèves, 13 au CP et 10 en CE1, soit 23 élèves
- 41 enfants scolarisés sur l'école de Pontamafrey, répartis comme suit : 20 enfants en CM1/CM2 (6+14), 21 enfants en CE2/CM1(14+7)



École du Regroupement Pédagogique Intercommunal : Petite et Moyenne Section Le Châtel

A gauche : Mme CAMUS Florence, Agent Territorial Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM)

A droite : Mme POLAUD Murielle, directrice



04 Ecole de Pontamafrey 2022-2023

École du Regroupement Pédagogique Intercommunal : CE2-CM1 Pontamafrey

A gauche : Mme MORIS Jenna, professeure des écoles



École du Regroupement Pédagogique Intercommunal : CM1-CM2 Pontamafrey

A l'arrière : Mme MESERE Anne, directrice

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



École du Regroupement Pédagogique Intercommunal : Petite et Grande Section Hermillon

A droite : Mme DAMIANO Laura, Agent Territorial Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM)

A gauche : Mme LACROIX Julie, professeure des écoles



Ecole du Regroupement Pédagogique Intercommunal : CP-CE1 Hermillon

A gauche : Mme CROSAZ Nathalie, directrice



Les deux garderies périscolaires

(Hermillon et Le Châtel) ainsi que le restaurant scolaire, qui constituent un service important rendu aux familles, sont largement utilisés par les parents. Deux personnels (un sur Hermillon, un sur le Châtel) ont été recrutés en renfort sur certains créneaux horaires de la garderie périscolaire, alors que les effectifs dépassent souvent la quinzaine d'enfants sur chaque lieu. Les enfants sont accueillis sur des plages horaires de 7h30 à 18h30. De nombreuses activités sont pratiquées par les enfants et encadrées par des équipes motivées et créatives.

Le restaurant scolaire occupe quant à lui 4 encadrants qui peuvent accueillir certains jours jusqu'à une quarantaine d'enfants.

Le personnel encadrant les enfants accueillis au restaurant scolaire :

De gauche à droite : Patricia TUPIN, Myriam LADJAL, Stéphanie GUGLIELMI et Anne VEILLET



Les accompagnatrices scolaires,

au sein du bus de ramassage scolaire, assurent la sécurité, la surveillance et l'encadrement des élèves dans le respect des règles et procédures existantes afin de leur garantir un accompagnement sûr, humain et respectueux lors des trajets domicile – école et inversement.

Nos accompagnatrices : à gauche Cathy SATIN et à droite Sandra GONCALVES

TRAVAUX



JUILLET

Les travaux extérieurs d'isolation et toiture terminés

RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE DU VILLARET

Comme indiqué sur le bulletin municipal 2021, la municipalité souhaitait une réception des travaux de réhabilitation de l'ancienne école du Villaret fin du 1^{er} semestre 2022. La crise économique et les difficultés conjoncturelles rencontrées par les entreprises du bâtiment expliquent le retard pris par le chantier. Un nouveau planning a été établi et adressé aux entreprises concernées pour une livraison en fin d'année 2022 début 2023.



JANVIER

Début des travaux intérieurs : ouvertures, électricité, cloisons et sols



FÉVRIER-MARS

Début des travaux de toiture



OCTOBRE

Préparation et goudronnage du parking

Baptisée « Les Jardins du Villaret », cette ancienne école proposera 5 logements communaux répartis ainsi :

N°	Type	Surface
1	T3	68 M ²
2	T1	24 M ²
3	T2	44 M ²
4	T2	40 M ²
5	T4	82 M ²

TRAVAUX

CIMETIÈRE D'HERMILLON

Afin de proposer des sépultures mieux adaptées aux besoins d'aujourd'hui, la municipalité a fait réaliser la construction de 8 caveaux de 3 places au cimetière d'Hermillon.



02 NOVEMBRE

Travaux de maçonnerie

14 NOVEMBRE

Finition et pose des couvercles



INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS À PONTAMAFREY

L'implantation de la nouvelle antenne a été choisie après une étude poussée pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins sur le territoire de la commune.

Son objectif est de permettre aux utilisateurs (personnes, entreprises, services publics) de la zone couverte de mieux communiquer : en statique et en mobilité, émettre et recevoir de la voix, de l'image, du texte, des données informatiques (e-mail, internet, téléchargement), n'importe où dans la rue ou depuis chez eux, au bureau, dans les transports et dans les meilleures conditions possibles.

L'installation de cette nouvelle antenne a pour objectif de satisfaire les exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile dans le périmètre couvert en conformité avec les attentes des clients.

RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINT-PANCRACE SUR LE SECTEUR DE L'ÉCHAILLON

Afin de préserver le patrimoine communal, les travaux de rénovation de la chapelle Saint-Pancrace ont débuté. Ils reprendront les points suivants :

En maçonnerie : la consolidation de la structure, la création d'un dallage béton intérieur habillé en pierre, la réfection des façades, les ouvertures (fenêtres, porte d'entrée et porte d'accès aux combles), la réfection des enduits intérieurs

En toiture : la restauration de la couverture et des dépassées de toiture, le remplacement à neuf du clocheton, le remplacement du plancher intérieur, la collecte des eaux pluviales de toiture.



26 MAI 2020

La chapelle Saint-Pancrace, située à Hermillon
secteur de l'Echaillon



1^{er} DÉCEMBRE

Déviation de la route et consolidation de la voûte

CHANGEMENT PORTES DES SERVICES TECHNIQUES

Les portes des services techniques et du garage « Gardet » à Pontamafrey ont été changées. Equipées de moteurs électriques, elles sont plus pratiques à manœuvrer et apportent une meilleure sécurité.



16 JUIN

Garage « Gardet ».



08 DÉCEMBRE

Les services techniques communaux.

CLOCHE DE L'ÉGLISE DU CHATEL

Début novembre, les travaux de rénovation du clocher de l'église du Châtel ont démarré. Courant octobre, les trois cloches ont été déposées et rapatriées dans les ateliers du fondeur-campaniste Paccard pour une révision complète et une remise en état. Après les travaux de maçonnerie, les trois cloches de 460, 220 et 260 kilos, dont la plus vieille daterait du 19^{ème}, retrouveront leur emplacement.

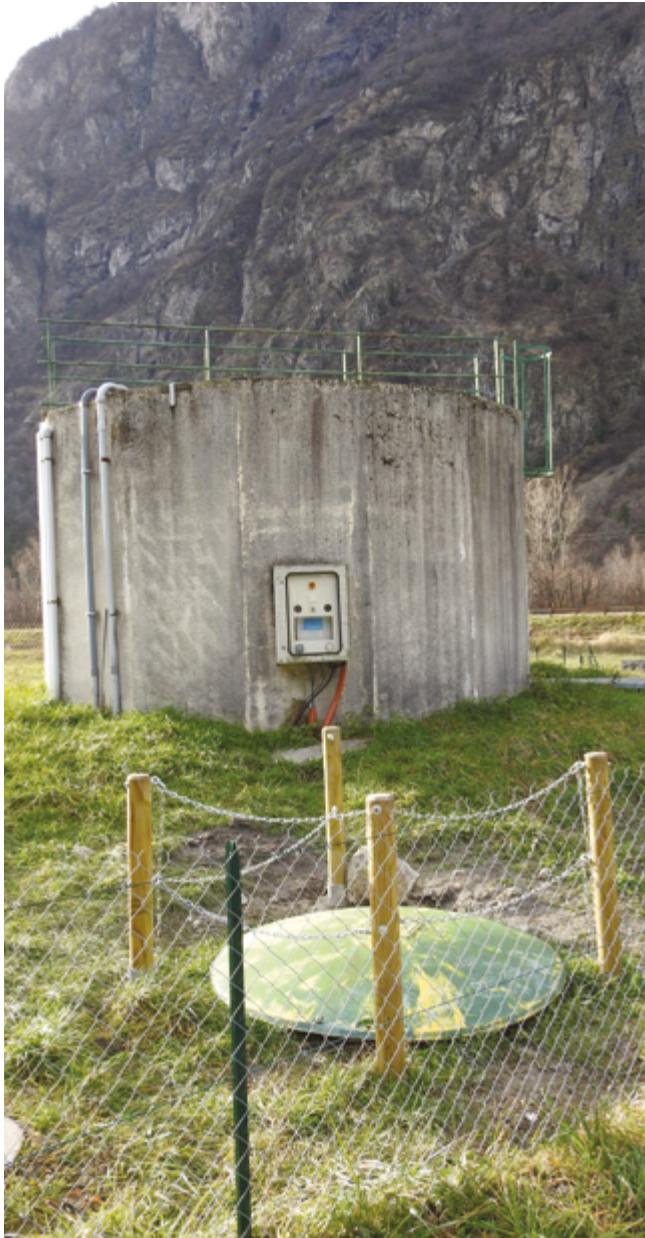


OCTOBRE/NOVEMBRE

Démontage des cloches à l'aide du camion grue et consolidation du support.



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT



Station d'épuration de la zone d'activité et du lotissement du Clinel à Pontamafrey construite en 1992.

Nous avons lancé, en ce début d'année 2022, une étude pour actualiser le Schéma Directeur d'Assainissement sur l'ensemble de la Tour-en-Maurienne. Cette étude, menée par le cabinet Alp'Epur s'est déroulée en deux phases.

La 1ère phase prévoyait un diagnostic complet du réseau d'assainissement avec une mesure des débits.

La seconde phase consistait à rechercher les eaux parasites et à étudier les différents scénarios possibles pour la mise en assainissement collectif des derniers secteurs de la commune raccordés sur des systèmes d'assainissement individuel. Trois secteurs sont concernés sur Le Châtel (le Praz, les Granges et l'Echaillon). Cette seconde phase étudie également les scénarios possibles pour une extension du réseau collectif sur quelques maisons situées à l'Echaillon à Hermillon.

Le bilan de cette étude a notamment fait ressortir la nécessité de remplacer la station d'épuration du Villaret sur Le Châtel qui est obsolète, insuffisamment dimensionnée et non réglementaire en termes de performances épuratoires. Son remplacement, prévu en 2023, est également nécessaire pour raccorder le hameau de le Praz et des Granges à l'assainissement collectif.

Les dépenses seront réparties sur les cinq prochaines années afin que tous les secteurs soient raccordés à l'assainissement collectif avant fin 2027.

Enfin, en parallèle avec cette étude, la société CICL a procédé à la numérisation de l'ensemble des réseaux d'assainissement. Des relevés de terrains ont parfois été nécessaires lorsque les plans étaient manquants.

LA CENTRALE ÉLECTRIQUE



Le tableau explicatif du turbinage

04 NOVEMBRE

Les gestionnaires de la nouvelle centrale électrique d'Hermillon ont invité les élus de La Tour-en-Maurienne à une visite des installations extérieures et intérieures.



A l'intérieur du bâtiment



Les installations de turbinage

FLEURISSEMENT ESPACES VERTS



FLEURISSEMENT - ESPACES VERTS



SÉCHERESSE ET CANICULE

Comment le fleurissement communal et celui des particuliers va devoir s'adapter pour le fleurissement ?

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2022, trois épisodes de canicule intense se sont succédés (14-22 juin, 9-27 juillet, 29 juillet-14 août). Sécheresse et canicule ont aussi touché les humains (78% de la population).

Comment entretenir les espaces verts de sa commune tout en gaspillant le moins d'eau possible ?

La question se pose également pour les fleurs, arbres, plantes et jardins des particuliers.

C'est un sacré défi qui se pose à nous, que nous devrons relever tous ensemble !

Quelques pistes de réflexions : mettre plus de plantes vivaces, moins de plantes annuelles.

Plus de plantations en terre et moins en jardinières.

Quelle est la différence entre une plante vivace et une plante annuelle ?

Une plante vivace aussi appelée plante pérenne, s'oppose aux plantes annuelles qui meurent à la fin de l'été et doivent être ressemées chaque année. La plante vivace conserve un bulbe ou rhizome dans le sol résistant au gel qui refleurit chaque année.

Certaines variétés de plantes supportent facilement la sécheresse et ne demandent pas beaucoup de soin puisqu'elles sont extrêmement robustes. Il est donc préférable d'opter pour des variétés qui ne nécessitent pas beaucoup d'arrosage, comme la verveine, le pourpier, le pavot de Californie ou encore la Rock Daisy, qui supportent les températures caniculaires.

En bref, les mesures que nous prendrons demain, seront décisives pour les prochaines années.

Comme les années précédentes, nous avons également réussi la gageure de faire mieux en dépensant moins. 2023 sera dans la continuité des années précédentes avec de nouvelles propositions. Christiane, Agnès, Raymonde, Line et Olivier travaillent déjà sur le fleurissement communal 2023. Nous ne remercierons jamais assez l'ensemble des bénévoles, jobs d'été, employés communaux et récipiendaires de prix, qui participent activement à l'embellissement de notre commune.



Les lauréats 2022

REGLEMENT DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT DE LA TOUR-EN-MAURIENNE

Article 1: CONCOURS COMMUNAL

La Commission communale environnement et cadre de vie de La Tour-en-Maurienne est seule habilitée à organiser chaque année, le concours de fleurissement de La Tour-en-Maurienne.

Ce concours communal est placé sous le signe des fleurs, de l'accueil et du développement durable. Il est ouvert à tous les particuliers et à toutes les entreprises de la commune. Il est un des facteurs d'amélioration de la qualité de la vie et de sensibilisation aux exigences de l'accueil.

La commission communale environnement et cadre de vie de La Tour-en-Maurienne est responsable de l'animation du concours :

- Elle met en place chaque année le jury communal. Elle est compétente pour organiser des réunions de travail et d'information, pour fournir des aides techniques ponctuelles sur le terrain en complément des moyens communaux existants.
- Elle organise ce concours en liaison avec les services de la mairie.

- Elle élabore en outre le présent règlement et s'assure qu'il est toujours adapté aux besoins du moment et de la politique qui prévaut en matière d'environnement.

Compte tenu de la diversité géographique de la commune, trois classements existent :

- Plaine (inférieur à 600 mètres d'altitude),
- Moyenne montagne (supérieur à 600 mètres d'altitude),
- Montagne (au-delà de 1000 mètres d'altitude).

Le jury communal visitera les divers lieux de la commune de La Tour-en-Maurienne, il jugera en dernier ressort de la validité des attributions de prix aux lauréats.

Il sélectionnera 2 lauréats particuliers et entreprises dans chacune des 9 catégories et établira le palmarès communal. Les lauréats figureront dans le palmarès communal sans ordre de classement. Ils ne pourront pas figurer dans le palmarès communal pendant une durée de 2 ans.

FLEURISSEMENT - ESPACES VERTS

Article 2 : INSCRIPTION

Tous les habitants et propriétaires de La Tour-en-Maurienne peuvent concourir sans aucune inscription préalable. Cela impose que chaque participant autorisera le jury à visiter le jardin le jour de son passage, à publier le classement final de manière nominative et, le cas échéant, à autoriser des photographies du jardin et leur projection le jour de la cérémonie de remise des prix.

Article 3 : CRITERES DE SELECTION

Catégorie 1 : Propriétés fleuries très visibles de la voie publique :

1A - Villa.

1B - Habitat traditionnel (avec ou non dépendances à savoir four, hangar...) concerne l'ancien habitat savoyard en plaine ou en montagne.

1C - Maison avec aménagement paysager (avec arbres, arbustes et une surface relativement importante). Le jury remarquera l'entretien des gazons, la plantation arbustive, l'harmonie des couleurs, des formes, la propreté de l'ensemble et l'environnement immédiat.

Catégorie 2 : Habitations avec décor floral installé sur la voie publique sans autre possibilité de fleurissement (trottoir, mur, fenêtre, escalier...).

Catégorie 3 : Fermes fleuries en activité.

Catégorie 4 : Balcons ou terrasses visibles de la voie publique :

4A - Villa.

4B - Habitat traditionnel .

4C - Collectif.

Catégorie 5 : Immeubles collectifs avec au moins 50% des balcons fleuris.

Catégorie 6 : Hôtels, restaurants.

Catégorie 7 : Entreprises (agricoles y compris). La raison sociale de l'entreprise doit être indiquée et bien visible de la voie publique.

Catégorie 8 : Hébergements labellisés (gîtes ruraux...).

Catégorie 9 : Jardins potagers individuels, à vocation sociale et pédagogique.

NB : Un particulier présentant un fleurissement pouvant être classé dans plusieurs catégories sera retenu dans une seule catégorie par le jury communal.

Article 4 : JURY COMMUNAL

Le Jury Communal est composé de personnes élues et/ou bénévoles d'une commune autre.

Il établit le palmarès communal des personnes ou entreprises sélectionnées. Cette sélection tient compte du classement de l'année précédente.

Le Jury est souverain.

Article 5 : COMPOSITION

DE LA COMMISSION COMMUNALE

Les élus membres de la commission communale sont nommés par le conseil municipal pour 6 ans à l'issue des élections municipales. Le Maire est membre d'office de la commission.

L'adjoint responsable de la commission désigne pour 6 ans les autres membres non élus.

Le nombre de membres ne peut être supérieur à 9 avec une répartition de :

- Nombre d'élus : 5 (Maire compris).
- Nombre de non élus: 4.

Article 6 : ATTRIBUTION DES PRIX

Les lauréats seront récompensés en bons d'achats d'une valeur de 50€. Ils sont à utiliser en un seul achat au cours de l'année civile en cours, jusqu'au 30 novembre. Ils ne sont pas cumulables d'une année sur l'autre.

Article 7 : ENGAGEMENTS DES PARTICIPANTS

Les lauréats acceptent sans réserve le présent règlement ainsi que les décisions prises par le Jury Communal.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL

CATÉGORIE 1

Propriétés visibles de la voie publique
Concours plaine - villa

BUTTARD Vanessa
Hermillon

PRAJOUX Patricia
Le Clinel Pontamafrey

Maison avec aménagement paysager

BOSVIEL Claude et Maryse
Le Clinel Pontamafrey

OURS Philippe et Marie-Béatrice
Lotissement Les Lacets
Pontamafrey

Concours moyenne montagne
Maison avec aménagement paysager

Brun Maurice et Jocelyne
Le Châtel

Habitat traditionnel

FAVIER Danielle
Le Châtel

Concours montagne
Habitat traditionnel

BONNIVARD Paul et Odette
Montpascal

CATÉGORIE 2

Concours plaine
Habitation avec décor floral installé sur la voie publique

BOIS Christelle
Lotissement Les Lacets
Pontamafrey

VERNIER Jean-Louis
Impasse de l'église Pontamafrey

Concours moyenne montagne

CAMUS Florence
Le Châtel

CATÉGORIE 4

Concours moyenne montagne
Balcon

DUPRAZ Albert
Le Châtel

CATÉGORIE 7

Concours montagne
Entreprise (agricole)

FAVRE Cédric
Montpascal

Les administrés de La Tour-en-Maurienne récompensés avec un prix départemental

CATÉGORIE 1

Concours plaine
Habitat traditionnel

CHAMPLONG Aimée et Guy
Hermillon

Aménagement paysager

BOSVIEL Claude et Maryse
Pontamafrey

Les Balcons ou terrasses fleuris visibles de la voie publique
Concours plaine - villa

RICKLIN Anthony et Naïma
Le Châtel

FÊTES ET CÉRÉMONIES

28 MAI

Fêtes des mères

Au nom de la municipalité, Yves DURBET a souhaité une bonne fête à toutes les « mamans ».



A l'issue du concert de Catherine COLIN, une rose a été offerte à chaque « maman ». Cette réception s'est clôturée par un apéritif.



Vendredi 03 juin : vue d'ensemble du site

5 JUIN

Fête « les brebis en sortie » sur le site de la chapelle à Pontamafrey

Après 2 années d'absence, la 4^{ème} édition de la fête des brebis, organisée par le comité des fêtes de Pontamafrey, la municipalité de La Tour-en-Maurienne et le syndicat ovins de Savoie a connu un réel succès. Malgré une météo incertaine, les visiteurs se sont déplacés nombreux au pied de la chapelle de Pontamafrey-Montpascal. Plus de 3000 personnes ont apprécié les diverses animations. Quelques 700 repas ont été servis sous les chapiteaux.



Vendredi 03 juin : montage des chapiteaux



Vendredi 03 juin : préparation des enclos

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Dimanche 05 juin : bénédiction du troupeau par le Père Romanaz



Dimanche 05 juin : sortie de la messe et apéritif



Dimanche 05 juin : les éleveurs fiers de présenter leurs brebis



Dimanche 05 juin : concours brebis



Dimanche 05 juin : concours chiens



Dimanche 05 juin : concours fromages

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Dimanche 05 juin : avec la Lyre Grégorienne et les accordéonnistes locaux.



Dimanche 05 juin : les bénévoles ont servi 700 repas



Dimanche 05 juin : le stand du Syndicat ovin et des artisans

18 JUIN**Cérémonie de l'appel du Général De Gaulle**

Les anciens combattants et les autorités, accompagnés de 24 porte-drapeaux, se sont rassemblés à l'espace du 27 août 1944 à Hermillon afin d'honorer l'appel du Général De Gaulle.



18 juin : les autorités, les anciens combattants et la population



18 juin : La Lyre Mauriennaise et l'Echo du Bugeon ont réhaussé la cérémonie



18 juin : la jeune génération représentée par Manon, Lucile, Marilyn et Zian

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Dimanche 10 juillet : Messe au chalet de La Platière



Dimanche 24 juillet : messe Saint-Jacques



Moment de convivialité lors de l'apéritif



15 août : les costumes traditionnels étaient de sortie

15 AOÛT

Fête à Montpascal

Organisée par l'Association des Amis du Patrimoine et par la municipalité de La Tour-en-Maurienne, la fête du 15 août a tenu toutes ses promesses. La journée a débuté par l'office religieux dans l'église du village ouverte pour l'occasion. La Père Alexis a souligné l'importance de la fête de l'Assomption pour les fidèles. Une messe rythmée par les chants et la trompette de Jean-Luc, ce fut aussi l'occasion de présenter les costumes traditionnels. Après l'office, un apéritif était offert par la municipalité. Parallèlement, le four communal ouvrait ses portes pour la vente de pains cuits la veille. La fête prenait de l'altitude vers le col du Chaussy où un chapiteau attendait les convives pour un repas préparé par Valérie et Fred gérants de l'auberge. L'accordéon de Laurent Robert assurait l'ambiance en faisant chanter les participants heureux de retrouver de la convivialité qui a fait défaut ces derniers mois. Jean-Luc Fontès prenait le relais et régalait les danseurs avec le talent qu'on lui connaît.



15 août : pendant l'office



15 août : repas sous chapiteau

FÊTES ET CÉRÉMONIES



8 septembre : l'arrivée des marcheurs à la chapelle de Montandré

8 SEPTEMBRE

Messe à Montandré

Le pèlerinage de la Nativité a débuté le matin au départ d'Hermillon. Accompagné par le Père Romanaz et le Père N'Go, le groupe de marcheurs faisait une halte devant les oratoires qui bornent le chemin. Rejoint par le Père Durieux, toute l'équipe de la paroisse assurait une belle messe autour de la chapelle. Après l'apéritif, offert par la municipalité, le comité des fêtes d'Hermillon prenait le relais en servant le traditionnel « diot-polenta ». L'après-midi se poursuivait par l'animation musicale de Claude Bouvier et par diverses animations.



8 septembre : les brasseurs de polente



8 septembre : pendant l'office



50 ANS

L'équipe ACFH 2022 qui réunit jeunes et anciens

L'Association Communale des Fêtes d'Hermillon (ACFH) souffle ses 50 bougies d'existence. Cet anniversaire a été célébré lors de la fête des 3 Glorieuses, moment fort de l'année créé en 1960 à l'occasion du centenaire du rattachement de la Savoie à la France. Le président Guillaume Balcaen a dû faire appel à la mémoire des anciens pour proposer une exposition où les souvenirs et anecdotes fusent devant les anciennes affiches et les articles de l'époque.

Depuis 1972, date de sa création par son président fondateur Jean DARBEL, plusieurs présidents se sont succédés :

Alain POLAUD, Jean DURIEUX, Robert LAYMOND, Francis BOCHET (1980 – 1990), Pierre SASSO (1991), Michel FRUMILLON (1991 – 2004), Denis TROCCAZ (2004- 2008), Michel FERRARIO (2008 – 2018), Guillaume BALCAEN (depuis 2018). Constituée d'une cinquantaine de membres, certains totalisent cinquante ans de fidélité.



Jean DARBEL, président fondateur



de g à d : Françoise, Renée et Billy 50 ans de fidélité

FÊTES ET CÉRÉMONIES



50 lampions pour 50 ans

Le mot du président

« L'année 2022 a été marquée par les 50 ans de l'Association Communale des Fêtes d'Hermillon. Cet anniversaire a été dignement célébré au cours des festivités du 8 Septembre. Les traditionnels pèlerinages et repas à Montandré, rassemblant 250 convives, inauguraient ces trois jours de fête. Dès le lendemain, les 3 Glorieuses se poursuivaient par une soirée dansante à la salle polyvalente au cours de laquelle une retraite aux flambeaux dans les rues d'Hermillon se ponctuait par le tracé du chiffre «50» en flambeaux, filmé par drone.

Enfin, un marché artisanal regroupant les artisans de La Tour-en-Maurienne et de Montvernier, ainsi que d'autres animations et expositions pour petits et grands, clôturaient avec succès cet événement.

Merci à tous les bénévoles (dont certains sont présents depuis les débuts de l'association en 1972) d'avoir permis la réalisation de cette belle manifestation !

Voici le programme pour 2023 :

- 25 février : soirée Bœuf Masqué
- 1^{er} mai : barbecue-pétanque à la Mairie
- vendredi 26 mai 20h30 : salle polyvalente : projection du nouveau film de Guillaume Collombet «Hors-Piste».
- samedi 27 mai : journée Jambon à la Broche, place de la mairie.
- 8, 9 et 10 septembre : 3 Glorieuses

Toute l'équipe d'animation, vous souhaite une bonne et heureuse année ! »

Guillaume BALCAEN



Expositions affiches et articles de presse

RETRO MONTANDRE



8 septembre 1945



8 septembre 1942

Les vidéos de kermesse de 1955 et 1963
sont à consulter sur le site internet de
La Tour-en-Maurienne.



8 septembre 1963

FÊTES ET CÉRÉMONIES

11 NOVEMBRE : Fête de l'Armistice



11 novembre : toutes générations réunies



Montpascal



Le Châtel



Hermillon



Pontamafrey



3 & 4 DÉCEMBRE

Téléthon

Orchestré par les différentes associations de La Tour-en-Maurienne, 3 500€ ont été récoltés au bénéfice de l'action « Téléthon ». Merci aux bénévoles et aux participants.



28 DÉCEMBRE

Pot de fin d'année à Montpascal

Le conseil municipal a été à la rencontre des habitants et des vacanciers à Montpascal, plus précisément à l'auberge du Chaussy. Un moment de convivialité a été partagé autour d'un cocktail dînatoire préparé par Valérie et Célia.



Une cinquantaine de personnes a répondu présent à l'invitation de la municipalité



Yves Durbet, maire de la Tour-en-Maurienne, a adressé les vœux de la municipalité à la population

ACTION SOCIALE

27 NOVEMBRE

Repas des Aînés

Organisé par la municipalité, le traditionnel repas des Aînés a rassemblé 150 personnes à la salle Léopold Durbet. Merci à Madame Françoise Voisin pour les décors des tables. Pendant et après le repas, les danseurs ont pu s'exprimer sous les rythmes proposés par Jean-Luc Fontès. Bravo aux chanteurs et à une partie de la chorale de l'ensemble vocal « Les Voix du Princens » qui ont interprété différents succès.

Au fil des tables





DÉCEMBRE

Les colis de Noël

Courant décembre et comme il est de tradition, les élus et les bénévoles de la Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) ont effectué la distribution des colis de Noël pour les personnes âgées de 80 ans et plus. 78 personnes dont 14 couples et 8 personnes en établissement spécialisé ont reçu un colis avec quelques surprises. C'est l'occasion de passer un moment chaleureux avec nos anciens, d'échanger et d'être aussi à leur écoute.



LE RESEAU DES MEDIATHEQUES



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE LA TOUR-EN-MAURIENNE QU'EST-CE QUE C'EST ?

- 2 médiathèques, dont une est située dans le village de Pontamafrey, au pied des lacets de Montvernier et l'autre à Hermillon, au cœur du village à côté de l'église,
- Des lieux où l'on peut emprunter gratuitement des documents (Livres, CD, DVD, ...) sous réserve d'inscription. Le réseau est équipé d'un logiciel unique qui permet aux lecteurs d'aller dans n'importe quelle médiathèque,
- Un site internet dédié en cours de création,
- Une page Facebook : réseau des médiathèques de La Tour-en-Maurienne,
- Des lieux de vie pour petits et grands où l'on partage des moments autour de la culture. (Temps de lecture, ateliers manuels, réunions, partage d'expérience autour du tricot, accueils de classes, expositions, formations ...),
- Des animations proposées hors les murs,
- Une salariée, et 9 supers héroïnes bénévoles.

En bref des lieux conviviaux où l'on vous accueille avec plaisir.

Vous avez des idées, des envies qui pourraient s'intégrer dans le réseau des médiathèques, venez en discuter nous imaginerons ensemble leur faisabilité.



13 Avril : préparation de Pâques

RÉSEAUX DES MÉDIATHÈQUES



28 avril : atelier d'écriture



18 mai : atelier fête des mères



20 05 : rencontre avec les scolaires



05 juin : animation lors de la fête des brebis



Juin : atelier fête des pères



21 octobre : expo mailles créatives



26 novembre : espace game

CULTURE

30 MAI AU 24 JUIN

Exposition

« Le Général De Gaulle et les départements savoyards »

L'exposition « Le Général De Gaulle et les départements savoyards 1937-1945 », créée il y a deux ans, a été prêtée par les archives départementales de la Savoie.



12 JUILLET AU 26 AOÛT

Exposition

« D'une terre à une autre »

L'église Notre-Dame de l'Annonciation au Châtel a ouvert, cet été, 2 jours par semaine pour accueillir une exposition photos d'Erick Baldassari, auteur de l'ouvrage « D'une terre à une autre ». L'auteur a regroupé ses meilleurs clichés pour présenter le travail et la vie du pâtre Roger Pelat qui exploite, avec sa famille, l'alpage de l'Alpettaaz depuis 1925. Cette exposition a pour objectif de mettre en valeur la transhumance de la Provence à la Maurienne.



Vernissage



Le livre « D'une terre à une autre » et les acteurs du pastoralisme



8 ET 9 OCTOBRE

33^{ème} salon du livre

Le mot du Président

« 7 jours au programme, 45 auteurs 5 maisons d'éditions 2 sociétés savantes en dédicaces, 3 artistes exposés, 2 libraires partenaires, 11 rencontres littéraires, 2 concours, 1 prix littéraire, 3 prix du concours de nouvelles, 10 animations famille, 3 lectures à haute voix, le plus grand roman de France exposé, 1 jeune reporter en herbe (12 ans et demi), 41 sponsors, 15 partenariats, des bénévoles motivés et souriants, 4000 visiteurs.... En bref une 33^{ème} édition du Salon du Livre réussie. »

Michel FRUMILLON



Une partie des nombreux et indispensables bénévoles buvette et restauration rapide



Belle affluence du samedi après-midi



Patrick Gaulon, un des auteurs locaux



La marraine Marianne et le parrain Arnaud Buffin-Parry



Le plus grand roman de France présenté aux personnalités

La cité des Lys

Lors de cette 33^{ème} édition, le plus grand roman de France a été présenté au public. Un collectif de bénévoles, avec à sa tête Philippe Falquet auteur et Marion Lalut Agence de communication Cola Com, a magnifié le roman « La cité des lys » édité en 2011. Les œuvres de Jimmy Palfroix et de Maurizio Galloro, les dessins des écoliers de Pontamafrey-Montascal, créés en 2016, ont donné une autre dimension au roman. Le menuisier Philippe Covarel a réalisé le support. Le livre a été imprimé dans le Finistère sur du PVC de 300 microns.

Quelques chiffres :

Poids : 35 kilos

Dimensions livre ouvert : 1,32 m x 2,97 m

Nombre de page : 60

Couverture en aluminium

Le livre est la propriété de la municipalité de La Tour-en-Maurienne.





Le public lors de la proclamation du palmarès

Le mot de la lauréate à l'occasion de la remise du prix littéraire Rosine Perrier :

«Je veux vous dire que je suis pyrénéenne et que dans les Pyrénées il y a un mot que l'on refuse de prononcer : c'est Alpe.

On ne fait pas du ski alpin, on fait du ski de piste.

On ne monte pas les bêtes en alpage, on les monte en estive, mais je crois que depuis aujourd'hui j'aime bien les Alpes. Merci à tous.»

Violaine Bérot.



Au micro, Violaine Bérot entourée des parrains du salon et des personnalités

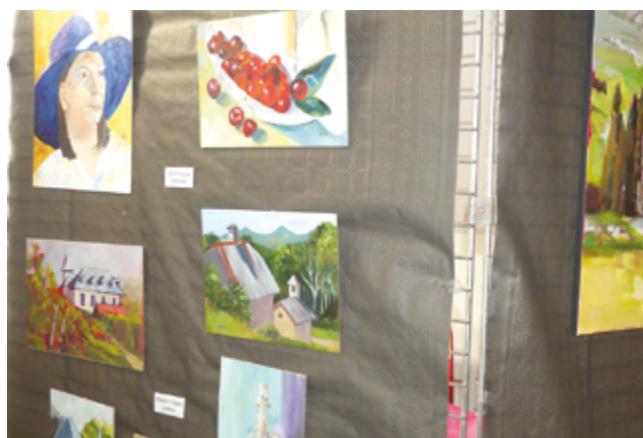


Vendredi 16 décembre : vernissage de l'exposition et les œuvres exposées

17 ET 18 DÉCEMBRE

Expo « Indigo » à Pontamafrey

Le centre culturel de Pontamafrey a accueilli l'exposition de peinture de l'atelier « Indigo » dirigée par Marion Clavel, peintre et sculptrice de Randens et de Maurizio Galloro, peintre.



SPORTS



Les organisateurs et les coureurs au départ.

LES MONTÉES CYCLISTES

18 juin : « les infernales » du Sapey

Organisées par l'association « La chapelle de Grenis » et la section cyclo de Saint-Michel-Sports, les montées cyclistes du Sapey se sont déroulées en deux parties. Le matin côté Hermillon et l'après-midi côté Saint-Julien-Montdenis. Cette course, réputée infernale par ses caractéristiques, consiste en deux montées sèches. Le matin, au départ d'Hermillon, il faut gravir 11,4 kms avec une pente moyenne de 7,7% avec un passage à 22,7%. Dans la catégorie homme, le record a été battu par son propre détenteur Philippe Meunier passant de 35'25 à 35'15. Le record femme reste la propriété de Stéphanie Duc.

L'après-midi, le départ a eu lieu de Saint-Julien-Montdenis pour une montée de 10,2 kms avec une pente moyenne de 7,1% avec un passage à 20,7%, le record homme étant détenu par Simon Negrignat en 29'55 et le record femme par Stéphanie Duc en 37'49. Le col du Sapey, à 1306m d'altitude, relie deux communes qui ont apporté une aide financière et technique : La Tour-en-Maurienne et Saint-Julien-Montdenis. Un grand merci aux sponsors, aux bénévoles et aux membres de Saint-Michel-Sports Cyclo.



Dernières consignes avant le départ pour les 44 participants



Le départ donné devant la mairie annexe de Pontamafrey

04 septembre : 24^{ème} montée cycliste du Chaussy

La commune de La Tour-en-Maurienne et Saint-Michel Sports Cyclo ont organisé la 24^{ème} édition de la montée cycliste du Chaussy entre Pontamafrey (502m) et le col du Chaussy (1533m) via la route des Lacets avec une participation de 55 coureurs

Chez les hommes, c'est Jonas Buchot du club de Saint-Michel Sports qui s'impose en 43'32.

Chez les dames, la victoire revient à Claude Mirale du Team Jallet Auto en 56'20.



La traversée de Pontamafrey



Au départ d'Hermillon

LES COURSES INTERNATIONALES

06 août : 1^{ère} édition de la Maurienne Classic

En remplacement du Tour Savoie Mont Blanc le parcours de la 1^{ère} édition de la Maurienne Classic a été très montagneux. Un parcours où les purs grimpeurs ont pu pleinement exprimer leurs capacités.

DÉPART : La Tour en Maurienne | ARRIVÉE : Saint-Julien-Montdenis

Distance : 146 kms sur un jour - 4441m de dénivelé

Le vainqueur : Matthew DINHAM (Australie) en 4h39'57"

La Maurienne Classic est une course soutenue par la 3CMA (Communauté de Commune Coeur de Maurienne Arvan).





Passage à Pontamafrey, au pied de la route des Lacets

13 juillet : Passage du Tour de France

Le mercredi 13 juillet, la 11^{ème} étape du Tour de France a traversé une partie de la commune de La Tour-en-Maurienne. Une étape de 151,7 kilomètres d'Albertville au col du Granon avec 4 difficultés : les Lacets de Montvernier (3,4 km à 8,2 %), le Col du Télégraphe (11,9 km à 7,1 %), le Col du Galibier (17,7 km à 6,9 %) et le Col du Granon (11,3 km à 9,2 %).



A l'initiative de « Montagnicimes » (office du tourisme intercommunal) et Freddy Bordas, une décoration spécifique a été installée. Il a fallu deux semaines aux différents bénévoles pour habiller les virages aux couleurs des maillots distinctifs du Tour. D'autres bénévoles en travaux acrobatiques ont posé un maillot géant accroché sur la passerelle de la via ferrata à Pontamafrey.

UN VOYAGE INTENSE EN FAMILLE



25 août 22 : passage en Croatie.

1 FAMILLE AVEC 3 ENFANTS, 50 semaines, 21 pays, 9 500 kilomètres.

Ils en rêvaient depuis des années et l'ont réalisé d'août 2021 à juillet 2022. Une année à vélo entre Europe et Asie, en famille, en prenant le temps de prendre son temps. Une année intense en rencontres et en découvertes. Ils ont parcouru 21 pays : Italie, Slovénie, Croatie, Monténégro, Albanie, Grèce, Turquie, Iran, Emirats Arabes Unis, Oman, Sri Lanka, Népal, Turquie à nouveau, Bulgarie, Serbie, Croatie, Hongrie, Slovaquie, République Tchèque, Autriche, Allemagne, Suisse et retour en France.

En résumé : Départ d'Udine, Italie, le 3 aout 2021 et retour : La Tour en Maurienne, France 10 juillet 2022

L'équipage : Rémi, Chiara, Thomas 10 ans, Romane 8 ans, Elise 6 ans.

Ce qu'ils ont le plus aimé : les paysages variés (désert, mer, montagne, plaine, forêts...), les nuits principalement en bivouac dans des lieux magnifiques et chez l'habitant, le fait de pouvoir voyager sans contraintes et au grès des envies, la simplicité et les avantages liés au voyage à vélo, la découverte de nouvelles cultures, l'accueil exceptionnel dans certains pays dont la Turquie et l'Iran, et surtout les rencontres avec les habitants de tous les pays.

Pour en savoir plus : cyclofamily.com / Prochaine présentation du voyage : salon Vélosons à Chambéry en avril.



10 juillet 2022 : retour à La Tour-en-Maurienne via la route des lacets

UNE CHANSON POUR L'UKRAINE



La trentaine de choristes de la chorale « Les Voix du Princens »

Les membres de la chorale « Les voix du Princens » d'Hermillon, sous la direction de Stéphane Pelizzari, ont réalisé un clip vidéo sur le site de la Tour de Bérol au Châtel. Un message adressé aux enfants ukrainiens avec l'interprétation de « Vivre pour le meilleur » de Johnny Hallyday. L'ensemble vocal « Les Voix du Princens » et la Lyre Grégorienne de Jarrier vous invitent à leurs concert le vendredi 23 juin en soirée, sur l'esplanade du « Prieuré du Champ d'Or » au Châtel.



Clip à découvrir sur Youtube en tapant « Les Voix du Princens » ainsi que sur Maurienne TV.

PATRIMOINE



LE PRIEURÉ DU « CHAMP D'OR »

Suite à la mise en vente de l'ensemble des bâtiments du « Prieuré du Champ d'Or » par l'association « Montagne et Prière » sur Le Châtel et afin de sauvegarder le patrimoine historique de la commune et d'éviter toute dérive d'utilisation de ces bâtiments à l'occasion d'une cession à des inconnus, la municipalité a décidé d'en faire l'acquisition. Il est souhaitable que ce bien devienne la propriété de la collectivité. Le 30 avril dernier une rencontre s'est déroulée entre les représentants de l'association et des élus, qui a permis de s'accorder sur le prix d'achat du bien pour 175 000 €.





Tulipes de Montandré à la floraison 2022

CONVENTION « TULIPE »

Abondantes en Savoie au début du XX^{ème} siècle, les tulipes sauvages ne sont présentes aujourd’hui que sur une dizaine de localités en Maurienne et Tarentaise, dont celle d’Hermillon aujourd’hui devenue commune de La Tour-en-Maurienne.

Deux espèces sont recensées sur le plateau de Montandré :

- *Tulipa montisandrei* (Tulipe de Montandré) : fleur en coupe élargie d'un rouge fuchsia à macule bleue. Cette tulipe unique qui fleurit tardivement doit son nom à son seul habitat connu : le plateau de Montandré.
- *Tulipa planifolia* (Tulipe des Sarrasins ou Tulipe à feuilles planes) : fleur d'un rouge écarlate à macule noire sans bordure et à divisions obtuses.

L’origine des tulipes de Savoie est encore hypothétique. Il est possible que leur importation puisse dater du Moyen Age lors de la culture du safran. Toujours est-il qu’au début du siècle, on dénombre huit formes de tulipes propres à la Savoie. Certaines ont déjà disparu à cause de l’urbanisation. Il est indispensable que ces plantes, rarissimes et protégées soient préservées. La communication sur ce patrimoine naturel rare et menacé est essentielle. En effet, leurs populations restent très petites et localisées, les rendant particulièrement vulnérables au prélèvement.

A Hermillon, La Tour-en-Maurienne, une action de préservation existe depuis le début des années 1990. La gestion du plateau de Montandré s’organise autour de deux objectifs :

- La conservation et la protection durable des deux espèces encore présentes
- Le renforcement des populations existantes et la réintroduction des espèces présentes autrefois, grâce aux bulbes multipliés par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

Les partenaires engagés pour la préservation de ce patrimoine sont la commune, le CBNA, mais aussi le Conservatoire d’espaces naturels de Savoie, l’Office national des forêts, le Parc national de la Vanoise, la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) et la Société Tunnel euralpin Lyon-Turin (TELTSAS).

Fin décembre 2021, le Conservatoire National Botanique Alpin (CNBA) a proposé une convention dont l’objectif est la conservation de la diversité génétique des différentes espèces de tulipes en Savoie en les cultivant dans un « jardin conservatoire local » sur la commune de La Tour-en-Maurienne et plus précisément à Montandré. Il est question de 5 catégories de tulipes en voie de disparition.

Le CNBA s’engage à fournir les bulbes à planter sur la parcelle. Il participera également à la journée de plantation des bulbes et au suivi des plantations au printemps suivant. La commune, quant à elle, s’engage à assurer le maintien des plantations sur la parcelle (une fauche par an pendant l’été) pour une période déterminée. La commune avertira, chaque année, le CNBA d’éventuelles dégradations et prédictions au moment de la floraison des tulipes. Le CNBA fournira le panneau informatif à destination de la population.

TOURISME



UN KOTA FINLANDAIS SUR LES PISTES DU GRAND COIN

Entièrement financé par le Syndicat Intercommunal du Grand Coin, il a trouvé sa place sur un terrain communal au croisement des pistes de fond et de raquettes. Ce petit chalet accueillant, avec l'ambiance cosy où tout est prévu pour passer un bon moment, est à la disposition de tous les amoureux du site. Merci à tous les bénévoles et aux municipalités pour la mise à disposition du personnel.



LE CHAUSSY ET LE SAPEY

Une signalétique cycliste a été posée au col du Chaussy et au col du Sapey. Cette opération a été subventionnée par le département dans le cadre du dispositif Cyclotourisme.





L'AUBERGE DU CHAUSSY



Le chalet du Col du Chaussy vous propose une cuisine locale et de saison. Originaire du Berry, Valérie favorise le circuit court et les produits de saison. L'auberge vous propose en semaine tous les midis un menu du jour et le week-end un service au choix à l'ardoise parmi trois propositions. Une cuisine traditionnelle avec des pointes de modernité. Possibilité de boire et de manger sur le pouce toute la journée. Équipé tout confort, le Chalet du Chaussy est destiné à recevoir des familles avec enfants venues passer une journée en plein air à côté des pistes de luge et de ski de fond ou encore à servir de point d'étape aux passionnés de marche en montagne. Il est pensé pour créer un accueil pratique, convivial et chaleureux tout au long de l'année. L'accès bénéficie d'une route refaite et d'un parking goudronné permettant une circulation et un stationnement facile. La commune se charge l'hiver d'en assurer le déneigement côté Montpascal.



QUELQUES REGLES DE CIVISME

FACILITER LA DISTRIBUTION DU COURRIER

Concernant l'accessibilité, La Poste encourage l'implantation des boîtes aux lettres en limite de propriété en bordure de voie ouverte à la circulation publique, emplacement à priori libre d'accès, accessible aux véhicules automobiles et exempt de tout danger. Afin de faciliter les missions des facteurs et en particulier la distribution du courrier, il est impératif de laisser les accès praticables hiver mais également l'été(stationnement).

Quelques recommandations pour sécuriser l'accès aux boîtes lettre en période hivernale :

- En cas de précipitation de neige ou de pluie verglaçante, il est recommandé de saler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à son habitation et les abords de sa boîte aux lettres déneigés.



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Pour l'assainissement collectif, les eaux usées sont évacuées vers des stations d'épuration afin d'être traitées et recyclées. L'entretien de ces installations est assuré par les agents communaux. Ces derniers mois, ils ont dû intervenir à plusieurs reprises pour un dysfonctionnement du système d'épuration. Des lingettes, des serpillères et autres déchets ont provoqué des incidents de manière récurrente. La pompe principale est obstruée par ces corps étrangers qui nuisent à son bon fonctionnement. Nous demandons aux industriels et aux habitants de veiller à ne rien jeter d'encombrants dans les toilettes. Merci pour nos agents techniques.



Dépannage de la pompe et les « indésirables » venus du lotissement et de la zone industrielle

LE TRI DES DECHETS

A compter du 1^{er} janvier 2023, le tri des déchets deviendra plus simple en Maurienne ! Fini les doutes ! Les pots de yaourt, de crème, barquettes, tubes de dentifrice, films plastiques, emballages de charcuterie, sachets de chips, blister... iront désormais tous dans le conteneur jaune.

A compter de cette date, comme partout en France, une seule question à se poser : mon déchet est-il un emballage ou un papier ?

- Oui = Je le mets dans le conteneur jaune
- Non = Je le mets dans le conteneur d'ordures ménagères.

Rappel des règles de base à respecter :

- Pas besoin de laver les emballages ! Même s'ils sont sales ils peuvent être triés.
- Bien vider les emballages afin qu'il n'y ait pas de reste alimentaire.
- Ne pas imbriquer les emballages (ne pas mettre une bouteille en plastique dans une boîte en carton par exemple).

Les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) sont quant à eux toujours à déposer dans les conteneurs verts.

Pour toute question concernant les déchets en Maurienne, n'hésitez pas à contacter le SIRTOMM :

contact@sirtom-maurienne.com

04-79-59-92-28

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES

LE TRI PLUS SIMPLE!

EMBALLAGES EN VERRE

COMPOST

ORDURES MENAGERES EN SAC

Pour plus d'informations, www.sirtom-maurienne.com

SIRTOM de Maurienne
82 avenue de la Riondaz
73870 Saint-Julien-Mont-denis
04 79 59 92 28

CITEO

SavoieDéchets



MAIRIES

Mairie de La-Tour-en-Maurienne

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15 h 00 à 17 h 30

Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 10 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 15 h 00 à 17 h 30

564 Route de la Cascade

Hermillon

73300 La Tour-en-Maurienne

Tél. 04 79 64 27 72

mairie@latourenmaurienne.fr

Mairie Annexe de Pontamafrey- Montpascal

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 14 h 30 à 17 h 30

Jeudi : 14 h 30 à 17 h 30

Et sur rendez-vous

470 Rue du Pont Levant

Pontamafrey

73300 La Tour-en-Maurienne

04 79 83 40 03

pontamafrey@latourenmaurienne.fr

Mairie Annexe de Le Châtel

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : 15 h 00 à 18 h 00

Vendredi : 10 h 00 à 12 h 00

Et sur rendez-vous

543 Route du Chaussy

Le Châtel

73300 La Tour-en-Maurienne

04 79 64 24 80

lechatel@latourenmaurienne.fr

Population : 1090 Touriennaises et Touriennais

Superficie : 4 000 hectares

Altitude : Hermillon 520 m - Montpascal 1410 m

Région : AURA (Auvergne Rhône-Alpes)

Département : Savoie (73)

Arrondissement et Canton : Saint-Jean-de-Maurienne

Toute l'actualité et informations de votre commune sur le site : www.latourenmaurienne.fr

Et sur la page FACEBOOK : LaTourEnMaurienne

Inscription de la newsletter sur la page d'accueil du site de La Tour-en-Maurienne.

